

Offre d'emploi

ARCHITECTE-CONSEIL

CDI À TEMPS PLEIN (35H) - POSTE BASÉ À GUÉRET,
CREUSE (23)

PRISE DE POSTE SOUHAITÉE EN JUILLET 2025

À propos du CAUE de la Creuse

Le CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement) de la Creuse est une association d'intérêt public, créée en 2006 dans le cadre de la loi sur l'architecture de 1977.

Implanté dans un territoire rural, le CAUE intervient hors maîtrise d'œuvre, dans une posture pédagogique, indépendante et au service de l'intérêt général. Il accompagne les particuliers, collectivités, professionnels, élus, scolaires et habitants dans leurs démarches liées à l'architecture, l'urbanisme, le paysage et l'environnement.

Le CAUE est à la fois centre de ressources, lieu d'échanges, et acteur culturel de la transition territoriale. Il informe, sensibilise, et conseille les maîtres d'ouvrage publics et privés à toutes les échelles, de la parcelle au grand territoire, en orientant vers des démarches de projet et des méthodes adaptées aux enjeux contemporains : sobriété foncière, revitalisation, qualité d'usage, résilience, etc.

Ses missions :

- | Conseiller les porteurs de projet (publics et privés)
- | Former les acteurs locaux (élus, techniciens, professionnels)
- | Informer et sensibiliser tous les publics à la qualité du cadre de vie

Par sa capacité à faire dialoguer la culture architecturale et les réalités locales, le CAUE de la Creuse soutient une approche de l'aménagement plus sobre, plus sensible et plus collective.

Activités principales

Au sein de l'équipe du CAUE, sous la responsabilité de la direction, l'architecte-conseil intervient à l'échelle du département, dans une logique de conseil global, de pédagogie et de mise en réseau. Ses missions concernent principalement l'architecture, tout en intégrant des enjeux d'urbanisme, de paysage, de patrimoine, et d'environnement.

Conseil aux particuliers

- | Assurer des permanences de conseil architectural (au CAUE ou en itinérance).
- | Accompagner les projets d'habitat (construction, extension, rénovation) dans une démarche de qualité, de sobriété, d'insertion paysagère et de respect du cadre bâti.
- | Conseiller sur la réhabilitation du patrimoine bâti, en valorisant les savoir-faire locaux, les matériaux biosourcés et la mise en valeur de l'architecture vernaculaire.
- | Fournir une aide à la compréhension des règles d'urbanisme en vigueur et sensibiliser aux enjeux réglementaires spécifiques (périmètre des monuments historiques, zones naturelles, etc.).

- | Concevoir et animer des ateliers collectifs thématiques (matériaux biosourcés, rénovation énergétique, autoconstruction, architecture vernaculaire, etc.).
- | Travailler en lien avec les partenaires locaux du conseil (collectivités, UDAP, associations...).

Accompagnement des collectivités

- | Conseiller les maîtres d'ouvrages publics dans leurs projets d'équipements, d'aménagements, de revitalisation ou de développement.
- | Participer à l'élaboration de diagnostics de territoire, à la définition d'orientations de projet et à l'aide à la commande publique.
- | Accompagner la conception ou l'évaluation de documents d'urbanisme (PLU, cartes communales, etc.) et de chartes de qualité.
- | Favoriser des démarches intégrant les enjeux de transition écologique, de sobriété foncière, de réutilisation du bâti existant.

Formation et sensibilisation

- | Animer des formations à destination des élus, agents et professionnels du cadre de vie.
- | Participer à des actions auprès du jeune public et des scolaires : ateliers, interventions, projets pédagogiques.
- | Concevoir et diffuser des supports de médiation et de vulgarisation (guides, fiches, expositions, outils numériques, etc.).
- | Organiser ou coanimer des événements (conférences, balades, visites commentées...).
- | Valoriser les projets exemplaires et la culture architecturale locale.

Travail transversal et animation de réseau

- | Collaborer avec les membres de l'équipe (paysagiste, chargés de mission, direction...) dans une logique pluridisciplinaire.
- | Participer à la vie des réseaux professionnels : URCAUE Nouvelle-Aquitaine, FNCAUE, PNR, UDAP, DDT, DREAL, etc.
- | Contribuer à une veille active sur les pratiques, réglementations et innovations liées à l'aménagement du territoire.
- | S'impliquer dans les réflexions stratégiques du CAUE et la construction de projets en lien avec ses partenaires.

Profil recherché

Formation et expérience

- | Diplôme d'État d'Architecte requis (HMONP appréciée).
Inscription à l'Ordre des architectes indispensable pour exercer dans un CAUE, de préférence en Nouvelle-Aquitaine.

- | Une expérience dans un CAUE, une collectivité, un organisme de conseil ou une structure d'accompagnement est fortement appréciée, et pourrait être indispensable compte tenu des responsabilités du poste.
- | Formation ou expérience significative dans le domaine du patrimoine bâti.

Compétences techniques

- | Maîtrise des réglementations en matière d'urbanisme, d'environnement et de construction.
- | Capacité à analyser un site, un projet ou un territoire dans ses dimensions architecturales, sociales, environnementales et économiques.
- | Aptitude à conduire des actions de conseil et de médiation auprès de publics diversifiés, dans une logique d'accompagnement pédagogique.
- | Connaissance des savoir-faire des bâtisseurs creusois et des pratiques de valorisation du patrimoine local.
- | Bonne connaissance des missions du CAUE, de l'environnement institutionnel et professionnel, et du contexte territorial creusois.
- | Aisance rédactionnelle, orale et graphique.
- | Maîtrise des outils bureautiques, graphiques et de communication (Pack Office, Adobe et outils collaboratifs).

Savoir-être

- | Capacité à adapter son discours à des publics variés : élus, techniciens, particuliers, scolaires, professionnels...
- | Appétence pour le travail d'équipe et le partage d'expériences.
- | Esprit d'analyse, de synthèse, pédagogie et sens de l'écoute.
- | Aptitude à animer des réunions, des ateliers et des formations.
- | Autonomie, rigueur, réactivité, diplomatie.

Cadre de recrutement

- | Permis B indispensable – déplacements fréquents dans le département et ponctuellement hors département (véhicule de service et utilisation éventuelle du véhicule personnel).
- | Poste incompatible avec l'exercice de la conception et d'une activité personnelle lucrative dans l'architecture, l'urbanisme ou le paysage dans le département.
- | Contrat à durée indéterminée (CDI) – temps plein
- | Poste basé à Guéret, avec interventions sur l'ensemble du département de la Creuse.
- | Poste à pourvoir à partir de juillet 2025 (à convenir selon disponibilité)
- | Rémunération selon expérience, sur la base de la grille issue de l'ancienne convention collective ADITIG.

Candidatures

Le dossier de candidature comprendra :

- | Une lettre de motivation
- | Un curriculum vitae
- | Une présentation de projets ou références en lien avec les missions du poste

Les candidatures sont à adresser à Madame la Présidente du CAUE de la Creuse - 14 avenue Pierre Leroux 23000 Guéret - ou par mail à : direction@caue23.fr

Date limite de candidature : 13 mai 2025

Renseignements auprès de Mme Hélène CHIOZZINI, directrice - 05 44 30 27 56 ou direction@caue23.fr